

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

**SEANCE DU 10 avril 2024**

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	13	9

L'an deux mille vingt-quatre le 10 avril, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur GAILLOT Philippe, Maire

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	SIVÉC Jean	VALANCE Bénédicte
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle	VIEIRA Christophe
IMMER Alain	THILL Céline	WALLERICH Alain

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

GUINDT Philippe	donne pouvoir à M. VIEIRA Christophe
DEBAILLEUL Delphine	donne pouvoir à M. MENEGHIN Gaël
REUTER Olivier	

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme

Madame Isabelle OGER est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.

Objet : 2024 - 842 Ralentisseurs rue des Vergers, modification emplacement

**Considérant** que par délibération du 20 mars 2024, N° 2024 – 828 le Conseil a approuvé l'installation rue des Vergers entre le N° 6 et le N° 11, mais aussi en amont sur le même axe, rue du Moulin entre le N° 14A et le N° 15A ;

**Considérant** des avis divergents sur le positionnement,

**Considérant** l'avis du responsable voirie M. Philippe GUINDT, Adjoint n'ayant pas pu assister au Conseil du 20/03/2024 ;

Il est proposé au Conseil de maintenir l'installation du coussin berlinois de la rue des Vergers entre le N° 6 et 11.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et pouvoirs, **APPROUVE** l'installation rue des Vergers entre le N° 6 et le N° 11.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 12 avril 2024

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 12/04/24  
Le Maire,

